

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE - PROVIDENCE SAINT-JOSEPH INC.

Nom de l'installation visitée : CENTRE D'HEBERGEMENT DE LA MAISON SAINT-JOSEPH

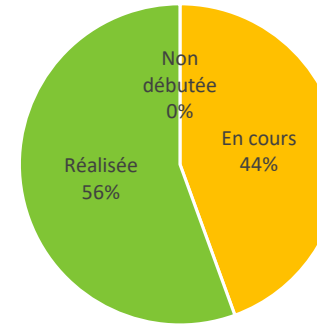
Région : Montréal

Date de la visite : 22 juin 2022

Date de transmission au MSSS : 21 novembre 2022

Reddition de comptes : 22 mars 2024

État d'avancement



Non débutée    En cours    Réalisée

	Non débutée	En cours	Réalisée	Total
L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES	0	0	0	0
L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ	0	1	3	4
LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE	0	3	2	5
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>0</b>

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			Reddition de comptes au		
		21 mars 2023			22 mars 2024			22 mars 2025		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée

**Partie 2 : L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ**

1	Le MSSS recommande à l'établissement de poursuivre son engagement afin de se doter de documents permettant de procéder à une analyse rigoureuse des symptômes comportementaux et psychologiques de la démence.	2023-12-01		X			X				
2	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de nommer un préposé aux bénéficiaires comme intervenant accompagnateur pour chaque résident.	2023-07-01			X			X			
3	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires pour assurer la promotion des droits des résidents, notamment en affichant le code d'éthique et en informant les résidents et leurs proches de l'existence du commissaire aux plaintes et à la qualité des services.	2022-12-01			X			X			
4	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les produits dangereux soient rangés de façon sécuritaire.	2023-01-15		X				X			

**Partie 3 : LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE**

5	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de réaliser une activité post-admission pour valider la compréhension des renseignements transmis aux résidents et à leurs proches, lors de l'accueil.	2023-01-01			X			X			
6	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de s'assurer que le personnel adopte une approche chaleureuse envers les résidents et leurs proches et respecte leur intimité.	2023-12-01		X			X				
7	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de s'assurer que: -le rythme des résidents soit respecté; -le personnel encourage les résidents qui ont besoin de stimulation pour s'alimenter; -la température de la nourriture consommée soit adéquate.	2023-03-01 Ajustement de l'échéancier 2024-05-01		X			X				

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			
		21 mars 2023			22 mars 2024			22 mars 2025			
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
8	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires afin que: -deux choix de mets soit offerts au résident à chacun des repas; -le résident soit informé du menu du jour par de l'information écrite; -le personnel assure une vigilance envers l'ensemble des résidents.	2023-02-01			X			X			
9	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que : -la programmation des activités soit présentée sur sept jours; -les activités sociales, occupationnelles et de loisirs soient réalisées avec la participation de différents membres du personnel.	2023-03-01  Ajustement de l'échéancier: 2024-06-30	X				X				